

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 21 août 2017 à 19h30 à l'hôtel de ville de Cloridorme

Sont présents : MM : Marcel Mainville
Denis Fortin
Nathalie Francoeur
Laurence Beaudoin

Absence : Valère Huet et Sophie Côté

Étaient également présentes Mesdames Marie Dufresne, dg et sec-très., Léona Francoeur, adjointe de même que messieurs Yvan Pruneau ins.mun.

2- Ouverture de la séance

Son honneur le maire monsieur Marc Caron constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution #212-08-16

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour tel que présenté soit et est adoptée.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux de juillet
- 5- Correspondance du mois (**pour votre information- et certaines nécessiteront un suivi- comprend toute la correspondance que l'on reçoit**)
- 6-- rapport du conseil, et suivi des procès- verbaux :
- A faire signer : contrats de travail, PV, et chèques fournisseurs présentés-**
- 7- Présentation des comptes payés-
- 8- Présentation des comptes à payer-
- 9- Résolutions et règlements:**
- 9.1 : mandat accompagnement Commission municipale du Qc
- 9.2 : priorité réno-région (liste déjà transmise MRC selon vos priorités)
- 9.3 : autorisation donnée à la DG, paiement fournisseurs- accès D
- 9.4 : appui TACIM
- 9.5 : inauguration commune
- 9.6 : Autorisation donnée à la responsable (Sophie Côté) d'effectuer achats projet nouveaux Horizons (chalet des sports)
- 9.7 : Orléans Express (résolution)
- 9.8 : CAB- demande de dons- fabrique pour départ curé-
- 9.9 : butée pour chapiteau
- 9.10 : nouvelle procédure /Fonds de visibilité (voir liste)
- 9.11 : travaux à être effectués par Ohméga- site traitement (Yvan)
- 9.12 : contrat ass.collectives
- 9.13 : avocat dossier CMQ-maire
- 9.14 : permis de lotissement
- 11- Rapport de l'inspecteur municipal
- 12- Rapport du chef pompier
- 13-Période de questions
- 14-Clôture de la séance
- A) barrage lac Alphé

Maire

Sec-trésorière

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # 213-08-17

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 juillet 2017

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 juillet 2017, (reprise de la réunion du 10 juillet) au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 juillet 2017 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 214-08-17

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 18 juillet 2017

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 18 juillet 2017, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 18 juillet 2017 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 215-08-17

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 01 août 2017

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 01 août 2017, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE LAURENCE BEAUDOIN CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 01 août 2017 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

1. **Ministère Sécurité publique** : Avis technique
2. **Ministère des Affaires Municipales** : nouvelle rémunération pour les élections et versement de 719 394\$ suite à la vérification de février (20% que le gouvernement nous devait)
3. **MRC Côte de Gaspé** : avis pour un projet
4. **Recyc-quebec** : Compensation de 9 941.76 \$
5. **Monsieur Gaétan Lelièvre** : nouvel attaché politique, monsieur François Coulombe
6. **Pierre Rousseau. Résilience côtière** : enquête auprès des citoyens
7. **Communications** : régie du Bâtiment /rappel
8. **Formation des secouristes** : cours
9. **Ministère des Transports** : Concernant la réfection du mur de St-Yvon
10. **Adriel Expert-Conseil** : Digue du Grand-Lac Alphée : 3 950\$ plus taxes

9.2 Résolution # 218-08-17

Réno-région/priorité

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal valide la liste déjà envoyée à
la MRC dans le cadre du programme Réno-Région, soit les
numéros de matricule suivants et par ordre de priorité :
8049-20-3201; 8347-40-3064; 7949-61-0412; 7849-79-7735 & 7949-16-3798

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 : Résolution # 219-08-17

Paielement par accès D/dépenses incompressibles

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale,
madame Marie Dufresne à instaurer une nouvelle façon de
procéder pour le paielement des dépenses incompressibles,
Hydro-Qc, téléphone, remise mensuelle etc.. une liste
sera ajoutée à cette résolution aussitôt que disponible
et validée par les autorités compétentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Résolution # 220-08-17

Appui Tacim

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER, IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal appui le TACIM dans les
démarches entreprises pour l'obtention de permis de
transport nolisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 Résolution # 221-08-17

Inauguration thématique/commune

SUR LA PROPOSITION DE LAURENCE BEAUDOIN CONSEILLÈRE, IL
EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Cloridorme inaugurera les
thématiques installées sur la passerelle de la commune,
thématiques réalisées en collaboration avec le Conseil de
l'eau.

Cette activité se déroulera mercredi, 30 août dans le
cadre d'une formule 5 à 7 sur les lieux (Commune). Le
conseil autorise les dépenses nécessaires à la réussite
de cet évènement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-trésorière

9.6 Résolution # 222-08-17

Autorisation pour achat /projet Nouveaux Horizons

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER IL EST
RSSOLU :

QUE le conseil municipal autorise madame Sophie Côté responsable du projet « nouveaux Horizons » à procéder aux achats nécessaires afin de réaliser toutes les activités du projet tel qu'approuvé par le gouvernement, soit achat de TV. Jeux divers pour les jeunes et les aînés, etc, tel que mentionné au projet.

QUE le comité des Loisirs de Cloridorme inc. la remboursera, avec pièces justificatives à l'appui, étant donné que le Comité des loisirs a déjà reçu la subvention du gouvernement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 Résolution # 223-08-17

ORLÉANS EXPRESS- POINT DE SERVICE

CONSIDÉRANT QUE suite à la restructuration effectué chez Orléans Express, le point de service de la Boucherie le Rouge a été éliminé complètement ce qui a causé bien des problèmes pour les entreprises locales et à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le point de service situé à l'épicerie Omni de Grande Vallée devra être déplacé suite à la fermeture du magasin;

CONSIDÉRANT QUE les entreprises locales comme le salon funéraire de Cloridorme a continuellement des envois de cartes mortuaires et autres, que la municipalité de Cloridorme doit à chaque semaine faire parvenir ses analyses d'eau à Rimouski;

POUR TOUS CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR LAURENCE
BEAUDOIN CONSEILLÈRE ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Cloridorme demande à Orléans Express de revenir à son ancienne méthode soit un arrêt à la Boucherie le Rouge afin de nous offrir le service dont nous avons besoin.

Monsieur Denis Fortin se retire.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

9.8 Résolution # 224-08-17

Demande de dons

SUR LA PROPOTION DE DENIS FORTIN CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise un don de 50\$ selon la politique en vigueur dans la municipalité au CAB, et un vinier à la Fabrique pour la fête de départ de monsieur le Curé.

Monsieur Marcel Mainville se retire sur le point : vinier pour la fabrique

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

9.9 Résolution # 225-08-17

Achat

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER, IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'achat de 20 butées au
coût de 35\$/.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.10 Résolution # 226-08-17

Fonds de visibilité Cartier Énergie éolienne

CONSIDÉRANT QUE les organismes du milieu étaient invités
à présenter une demande dans le cadre du fonds de
visibilité de Cartier Énergie au plus tard le 31 mai;

CONSIDÉRANT QU'une modification à la procédure a été
faite, dorénavant c'est le conseil municipal qui statue
sur les demandes mais toujours en fonction des critères
établies et les nouvelles exigences qui sont les
suivantes : une visibilité obligatoire pour Cartier
Énergie (photos à l'appui) et photos avant /après
confirmant la réalisation des travaux ou des activités
(pièces justificatives);

CONSIDÉRANT QUE l'aide du Fonds doit principalement
traitée de visibilité touristique et d'apport que les
activités ciblées ont ou auront dans le milieu de notre
municipalité dévitalisée (partie 2);

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE FRANCOEUR
CONSEILLÈRE ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Cloridorme, selon la liste
établie en fonction des demandes reçues, demande à
Cartier Énergie de faire parvenir aux organismes dont les
dossiers ont été retenus les montants alloués à chacun :

PARTIE 1 :

COMITÉ DES LOISIRS	Bingo torpille	500\$
CLUB 50 ANS ET PLUS	Journée dédiée aux hommes le 24/09	500\$
ADM. PORTUAIRE	MISE À L'EAU ANNUELLE	1 000\$
TÉLÉ SOURIRE	Télé don	500\$
Comité des Loisirs	Fête de Noël	500\$

PARTIE 2

COMITÉ DES LOISIRS	Commémoration Torpille	3 000\$
C.COLOMB	fenêtre-bois pour terrasse	2 500\$
FABRIQUE	remplacement système chauffage	2 302\$

Comité des Loisirs inc. 472, route 132 Cloridorme G0E 1G0 pour la
commémoration de la Torpille et la fête de Noël.
Chevaliers de Colombe, 80, route 132 Cloridorme G0E 1G0.
Fabrique de Cloridorme, 539, route 132 Cloridorme, G0E 1G0.
Télé-sourire au 70, Principale Petite-Vallée, Québec G0E 1Y0
Administration Portuaire, 631, route 132 Cloridorme, Québec G0E
Les 50 ans et Plus, 418, route 132 Cloridorme, Québec G0E 1G0

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-trésorière

9.11 Résolution # 227-08-17

Travaux électricité au chalet des sports et préparation pour chapiteau

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise les travaux de réparation suite à l'installation de la fosse septique : fils arrachés et bris à un poteau de lumière- changer le fil, la doublure et vérification des lumières, ces travaux seront effectués par Omhégga, et modification électrique pour l'intérieur du chapiteau par Omhégga également.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12 Résolution # 228-08-17

Contrat Assurances collectives- achat regroupé- solution UMQ

Attendu que conformément à la *Loi sur les cités et au Code municipal* et à la Solution UMQ, la (ville, municipalité, MRC, Régie, autre) et ce conseil souhaite autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurances collectives pour ses employés et, lorsqu'applicable, pour ses élus;

Attendu que Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le mandat pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans l'application de la Solution UMQ;

Attendu que La rémunération prévue au contrat - Solution UMQ - à octroyer est de 0,65 % au consultant Mallette actuaires Inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1.15 %;

Attendu que la municipalité de Cloridorme souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ et le mandat au Groupe Mallette Actuaires Inc. en conséquence ;

IL EST PROPOSÉ PAR MARCEL MAINVILLE CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE Le préambule fait partie intégrante des présentes comme si récité au long ;

QUE Ce Conseil confirme ainsi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés et/ou élus, au choix de la municipalité;

QUE l'adhésion au regroupement - Solution UMQ - sera d'une durée maximale de cinq ans ;

QUE La municipalité de Cloridorme mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurances collectives à octroyer suite à l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;

QUE La municipalité de Cloridorme s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la municipalité durant le contrat et une rémunération de 0,65% des primes totales versées par la municipalité au consultant Mallette actuaires Inc.;

Que La municipalité de Cloridorme s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir

avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé suite à l'application des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.13 Résolution # 229-08-17

Avocat/dossier CMQ

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Cloridorme, à l'obligation de défendre les élus lors de poursuite (paiement factures avocat). Étant donné qu'une enquête est en cours présentement contre monsieur le maire, le conseil devra payer les factures inhérentes à ce dossier après vérification tel que prévu par la Loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.14 Résolution # 230-08-17

Demande de lotissement

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE l'inspecteur municipal est autorisé à procéder aux demandes de lotissement reçues pour terrain situé à Pointe-à-la-Frégate.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A) Résolution # 231-08-17

Travaux au lac Alphé/digue

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte la proposition de services présentée par ADRIEL expert-conseil concernant la digue du lac Alphée pour un montant de 3 950\$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11- Rapport de l'inspecteur municipal

Monsieur Pruneau avise le conseil municipal que la vérification des fosses est presque terminée et qu'une autre inspection sera effectuée plus tard cet automne pour les fosses qui sont au $\frac{3}{4}$ pleine.

12- Rapport du chef pompier

Monsieur Pruneau mentionne qu'ils ont fait 4 sorties et que lors de l'incendie du café de Petite Vallée il n'était que 2 pompiers à partir de 7h, les pompiers ont dû se rendre à leur travail.

Une note du chef pompier très importante : il y a risque de poursuites car il y a un manque flagrant de pompiers prêts à intervenir. Les employeurs pénalisent les pompiers s'ils sont absents du travail. Faudrait trouver une solution rapidement.

13- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions portant sur : les réparations du Ruisseau Poirier, et toutes les autres portaient sur le risque au niveau incendie et souhaite que la situation soit corrigée.

Clôture de la séance

14-Résolution # 232-08-16

Clôture de la séance

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 20h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Marc Caron maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Sec-trésorière
